A. F. A. S. T

Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux

Je suis chez moi...

Moi .

aussi!



c'est possible!



Une démarche associative

L'AFAST est agréée au titre de l'Intermédiation Locative et la Gestion Locative Sociale (ILGLS), elle est une association à but non lucratif. Elle a pour objet de favoriser l'accès aux logements des personnes handicapées.

Les problèmes de logement des personnes handicapées ne se limitent pas au handicap physique et aux besoins d'adaptation du bâti qu'il entraîne. Le handicap a aussi d'autres origines, qui produisent d'autres besoins de compensation. Si certaines personnes relèvent d'accompagnements plus soutenus, d'autres souhaitent vivre en logement autonome et sont aptes à le faire, pour peu qu'on prenne en compte la spécificité de leur handicap.

Mne gestion locative

L'AFAST assure la gestion locative depuis 1995 de logements confiés par Batigère, l'OPH de Lunéville, Présence Habitat, Vilogia, MMH... Elle gère les dossiers administratifs, l'entrée dans les lieux des locataires, les travaux d'entretien de l'immobilier.

Elle souhaite aujourd'hui répondre à des besoins identifiés sur les territoires et peut se saisir d'opportunités immobilières (terrains, immeubles) susceptibles d'être acquises, pour construire ou rénover des logements conventionnés avec la participation de l'État, des organismes HLM et des communes.

Un accompagnement adapté

L'AFAST milite pour que la personne handicapée soit au plus près du droit commun avec des accompagnements afin de développer des compétences et d'améliorer l'image sociale des personnes handicapées.

Elle propose aux locataires un accompagnement réalisé par des équipes de salariés d'Entraide et Soutien Aux Personnes Handicapées (ESAPH), en lien avec d'autres services et partenaires locaux.

Cet accompagnement est adapté aux capacités de chacun. Il s'effectue à partir des réalités du quotidien en matière d'aides humaines, administratives et sociales.

Bon de soutien régulier et d'adhésion à l'AFAST* 3, allée Geneviève Pépin : 54300 Lunéville

№ national d'émetteur 424715

Je choisis le soutien régulier. Je complète et retourne ce bulletin en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal. L'AFAST s'occupera de toutes les formalités avec ma banque. Melle Je soussigné (e) M. Mme Nom Prénom ∆dresse Code Postal Ville e-mail Téléphone autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant à mon soutien régulier à l'AFAST. Je pourrai suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'AFAST. Je vous prie de bien vouloir prélever en faveur de l'AFAST sur le compte référencé ci-dessous les sommes correspondant à mon soutien réqulier. Ces prélèvements doivent s'effectuer chaque Je choisis le montant de mon soutien régulier : **□10 € □20 €** 30€ Autre montant €. Désignation du compte à débiter : Nom et adresse du compte à débiter Établissement Guichet N° Compte Clé RIB Ces instructions sont valables jusqu'à nouvel ordre de ma part. J'ai pris bonne note que le premier prélèvement interviendra, dans la mesure du possible, le 5 du mois suivant la réception de ce formulaire. Fait à Signature Le



^{*} NB : vaut pour adhésion et participation à la vie associative.

Pour mener ses actions, l'AFAST (Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux) a un collectif de donateurs ; elle a besoin du soutien financier et régulier de personnes qui souhaitent participer à une action concrète de développement solidaire et de proximité.

En nous adressant un don, vous apporterez un soutien précieux à notre engagement quotidien auprès de personnes handicapées.

L'AFAST est qualifiée d'organisme d'intérêt général à caractère social et habilitée à délivrer des reçus libératoires au sens du code général des impôts. La réduction d'impôt est égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Si vous êtes imposable, un don de 90 euros ne vous coûtera en réalité que 30 euros ! Nous vous adresserons un reçu fiscal chaque année.

Nous vous remercions pour votre aide précieuse. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations : contact@afast.fr ou 03 83 74 11 30

Bon de soutien à l'AFAST 3, allée Geneviève Pépin • 54300 Lunéville

№ national d'émetteur 424715

Je soutiens l'AFAST et fais un don de	30€	60€	120 €	Autre montant	€
Je souhaite régler par	Chèque	Vireme	ent		

Nos références bancaires :

Crédit Coopératif 54000 NANCY					
Établissement Guichet N° Compte Clé RIB					
42559	10000	08012319127	28		
IBAN : FR76 - 4255 - 9100 - 0008 - 0123 - 1912 - 728					
BIC: CCOPFRPPXXX NANCY					

Pour nous permettre d'identifier votre don, veuillez indiquer « DON » suivi de vos Nom et Prénom dans le libellé de l'ordre de virement.

Retournez votre bulletin à AFAST • 3 Allée Geneviève Pépin • 54300 Lunéville, accompagné de votre règlement à l'ordre d'AFAST. Nous accuserons réception de votre don et vous adresserons un reçu fiscal.

Vos coordonnées

Nom		Prénom		
Adresse				
Code Postal	Ville			
e-mail			Téléphone	
		Signa	ture	
Date				

« Je veux vivre ma vie comme tout le monde, je travaille dans un Esat et je suis chez moi dans un appartement avec des aides.» Claudine

« Comme mon frère, j'ai un appartement et je suis indépendant ; je suis bien dans ma vie, à Bellevue c'est la belle vie !» Marc

A. F. A. S. T

Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicanés mentaux

3, allée Geneviève Pépin 54300 LUNÉVILLE Tél 03 83 74 11 30 contact@afast.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00